

Vivendi multiplie les participations pour déployer son écosystème convergent

Description

En s'imposant au conseil de Telecom Italia, en forçant la porte d'Ubisoft et de Gameloft, et en devenant un partenaire de Banijay-Zodiak et de Mars Film, le groupe Vivendi déploie une logique de partenariats stratégiques faisant émerger un écosystème entre médias, réseaux et plates-formes numériques.

Après la montée progressive au capital de Telecom Italia ([voir La REM n°36, p.48](#)), Vivendi a confirmé son intérêt stratégique pour l'opérateur transalpin en s'imposant désormais comme l'acteur qui présidera en grande partie sa future destinée. En effet, présent au capital de Telecom Italia depuis la vente de GVT à Telefonica ([voir La REM n°32, p.54](#)), Vivendi en est devenu l'actionnaire de référence dès juin 2015, avec 14,9 % du capital, une participation qui, depuis, augmente régulièrement (15,49 % en septembre 2015, 19,9 % puis 20,1 % en octobre 2015, enfin 21,39 % en janvier 2016 pour les derniers chiffres connus).

Concrètement, Vivendi s'approche du seuil des 24,9 % de capital au-delà duquel la réglementation italienne l'oblige à déclencher une OPA (offre publique d'achat), ce qui constituerait un gigantesque investissement pour Vivendi, l'opérateur italien étant valorisé quelque 22 milliards d'euros en Bourse. La montée de Vivendi à presque un quart du capital de Telecom Italia représente déjà en effet le principal investissement du groupe depuis que Vincent Bolloré en a pris le contrôle, investissement que Vivendi devra justifier sur le plan stratégique, puisqu'il ponctionne la trésorerie du groupe, forte de 8 milliards d'euros, à la suite de la politique de cessions de Vivendi. La justification de l'investissement dans Telecom Italia s'est toutefois traduite par l'importance nouvelle de Vivendi au sein du groupe italien de télécommunications.

Pourtant, l'arrivée de Xavier Niel au capital de Telecom Italia, annoncée le 28 octobre 2015, a semblé compliquer grandement les choses pour Vivendi, Xavier Niel s'étant donné les moyens de devenir le deuxième actionnaire de Telecom Italia avec 11,2 % du capital, dont 6 % achetés avec sa fortune personnelle et 5 % par l'intermédiaire de produits dérivés.

Finalement, Xavier Niel ne s'est pas clairement manifesté et a laissé Vivendi déployer sa stratégie italienne, la participation du fondateur de Free pouvant être négociée ensuite dans le cadre d'une reconfiguration plus globale des télécommunications en Europe. Après la montée au capital de Xavier Niel, Vivendi a été confronté aux projets du conseil d'administration de Telecom Italia qui, début novembre 2015, a convoqué une assemblée générale extraordinaire pour le 15 décembre 2015 afin de voter la conversion des actions d'épargne de Telecom Italia en actions ordinaires, ce qui aura pour effet de diluer mécaniquement la participation de Vivendi de 20 % à 14 %.

Vivendi a donc eu principalement à se positionner face au conseil d'administration de Telecom Italia. S'il ne s'est pas dans un premier temps opposé au projet de conversion des actions, il a demandé quatre sièges supplémentaires au conseil, cette demande étant présentée comme amicale puisque Vivendi a proposé de porter de 13 à 17 le nombre d'administrateurs, alors même qu'il aurait pu exiger une réélection du conseil dans sa totalité, dès lors qu'il détient plus de 5 % du capital de l'opérateur.

Aussitôt, certains fonds italiens et étrangers ont demandé à Vivendi une clarification de sa position, le nom des administrateurs proposés, Arnaud de Puyfontaine, président du directoire de Vivendi, Stéphane Roussel, directeur des opérations de Vivendi, Hervé Philippe, directeur financier de Vivendi, enfin Félicité Herzog comme membre indépendante, témoignant clairement de la volonté de Vivendi de peser désormais sur les décisions stratégiques de Telecom Italia.

Les dirigeants des fonds étrangers se sont naturellement déclarés hostiles à la demande de Vivendi qui reviendrait selon eux à conférer au groupe français une représentation jugée disproportionnée au sein du conseil de l'opérateur. Face à eux, Vivendi a affirmé son souhait de mieux contrôler les décisions du conseil en décidant finalement de ne plus soutenir le projet de conversion des actions, quelques jours avant l'assemblée générale de Telecom Italia. Vivendi a estimé qu'une telle décision « *devrait relever d'un conseil d'administration qui représente mieux les actionnaires actuels de Telecom Italia* », le conduisant à s'abstenir sur le vote.

Finalement, le rapport de force a joué en faveur de Vivendi, puisque la proposition de conversion des actions, qui devait recueillir les deux tiers des votes pour être adoptée, a finalement été rejetée avec 62,5 % pour et 36,1 % d'abstention. A l'inverse, avec 52,9 % de votes positifs, l'élargissement du conseil de 13 à 17 membres a été accepté, Vivendi y étant désormais très bien représenté, avec 4 membres et des proches comme Tarak Ben Amar, représentant de Mediobanca au conseil de Telecom Italia, qui siège également au conseil de Vivendi, quand le groupe Bolloré est l'un des principaux actionnaires de Mediobanca.

Désormais, Vivendi pourra donc envisager la mise en place de partenariats renforcés avec Telecom Italia pour distribuer ses contenus. Cela lui permettra aussi de négocier avec d'autres groupes en Italie où Telecom Italia est en mesure d'être demain le principal acteur du déploiement de l'internet fixe très haut débit par lequel les Netflix et autres devront transiter...

Cette stratégie de prise de participations minoritaires, si elle a conduit Vincent Bolloré à prendre finalement le contrôle de Vivendi, pourrait désormais n'être qu'un moyen de créer un écosystème de partenaires autour de Vivendi, sans avoir à financer une prise de contrôle complète d'entreprises jugées stratégiques, comme l'avait fait Vivendi à la fin des années 2000 en s'engageant dans une logique de consolidation industrielle (rachat de la part de Vodafone dans SFR par exemple).

Cette logique d'investissement stratégique a été revendiquée à l'occasion de l'entrée de Vivendi au capital de Gameloft et d'Ubisoft le 14 octobre 2015. Ces studios de jeux vidéo, fondés par les frères Guillemot, sont

des pépites françaises, Ubisoft étant le troisième acteur mondial du jeu vidéo pour console et PC, et Gameloft l'un des acteurs majeurs du jeu sur mobile. Moyennant 140,3 millions d'euros, Vivendi a ainsi pris une participation de 6,6 % dans Ubisoft et, pour 19,7 millions d'euros, une participation de 6,2 % dans Gameloft, devenant alors le troisième actionnaire d'Ubisoft et le quatrième de Gameloft.

Si Vivendi a présenté l'opération comme une prise de participation financière dans des entreprises prometteuses, il a toutefois aussitôt demandé à Yves Guillemot, PDG d'Ubisoft, de discuter d'éventuels partenariats, ce qui a été pris comme une menace sérieuse pour l'éditeur de jeux, un secteur où l'indépendance est le meilleur moyen de retenir les talents créatifs. La réticence des frères Guillemot a dans un second temps conduit Vivendi à renforcer sa participation tant dans le groupe Ubisoft que dans Gameloft. Le 22 octobre 2015, Vivendi montait sa participation à un peu plus de 10 % dans les deux sociétés et devenait le premier actionnaire d'Ubisoft.

Il présentait alors ce nouvel investissement comme relevant d'une « vision *stratégique de convergence opérationnelle* ». Cette vision n'est pas partagée par les frères Guillemot, mais elle pourrait leur être imposée. S'il sera difficile pour Vivendi de prendre le contrôle d'Ubisoft (3 milliards d'euros en Bourse fin octobre 2015), Gameloft est une cible plus facile (500 millions d'euros en Bourse). Dans les deux cas, une participation forte mais minoritaire est suffisante pour contrôler le conseil de chacun des deux éditeurs.

En réaction, les frères Guillemot ont mandaté deux banques pour trouver un nouvel actionnaire susceptible de les épauler au sein d'Ubisoft et de résister à l'offensive de Vivendi, mais ce nouvel actionnaire devra investir environ 500 millions d'euros pour disposer, avec la participation des frères Guillemot, d'une minorité de blocage. Dans tous les cas, les frères Guillemot risquent de perdre le contrôle d'Ubisoft, qu'ils tenaient jusque-là avec seulement 9,45 % du capital, assortis de droits de vote double.

Pour Gameloft, résister à Vivendi est encore plus difficile. Fin novembre 2015, Vivendi a accru sa participation, portée à 17,34 % du capital, la famille Guillemot ayant répliqué en montant de son côté jusqu'à 15 % du capital. Début décembre, Vivendi contrôlait 26,69 % de Gameloft, contre 16,63 % pour la famille Guillemot, une manière de signifier à celle-ci que Vivendi s'approche du seuil des 30 % au-delà duquel il doit réglementairement déclencher une OPA, ce qui oblige les frères Guillemot soit à négocier, soit à prendre le risque de perdre Gameloft. Afin d'éviter tout conflit d'intérêt et de se mettre en situation de proposer un partenariat à la fois à Ubisoft et à Gameloft, Vivendi a par ailleurs cédé sa participation résiduelle dans Activision-Blizzard (5,7 %) pour un milliard d'euros début janvier 2016.

La logique de participations minoritaires mais stratégiques a encore été confirmée, cette fois-ci dans le domaine audiovisuel et cinématographique, avec le renforcement de Vivendi au sein de Banijay-Zodiak et l'entrée de Canal+ au capital de Mars Films. Le 10 novembre 2015, Vivendi a confirmé la prise de participation de 26,2 % dans Banijay-Zodiak ([voir La REM n°36, p.36](#)), assortie d'obligations en action qui, dans sept ans, lui permettront de monter jusqu'à 49,9 % du capital, la majorité restant détenue par Stéphane Courbit et ses associés.

Le 29 septembre 2015, le Groupe Canal+ avait, de même, annoncé une prise de participation de 30 % dans le producteur Mars Films, Stéphane Célérier, son fondateur, conservant 70 % du capital de la société. Il devient de fait un associé privilégié de Canal+, qui l'a immédiatement nommé vice-président de Studio Canal chargé des activités de développement.

Enfin, Vivendi a encore reproduit cette stratégie, cette fois-ci dans le domaine des plates-formes numériques de distribution de contenus, en annonçant, le 17 décembre 2015, l'acquisition de 64,4 % du capital de Radionomy, une plate-forme de radios numériques. Le fondateur de Radionomy, Alexandre Saboundjian, conserve le reste du capital et la gestion de l'entreprise, qui travaillera désormais avec Vivendi, notamment avec Universal Music Group.

Sources :

- « Canal+ prend 30 % du producteur de “La Famille Bélier” », Nicolas Madelaine, *Les Echos*, 30 septembre 2015.
- « Vivendi s'invite chez Ubisoft et Gameloft », N.M. et R.G., *Les Echos*, 15 octobre 2015.
- « Vivendi met un pied chez Ubisoft et Gameloft », Chloé Woitier, *Le Figaro*, 15 octobre 2015.
- « Pourquoi Vivendi investit dans Ubisoft », Chloé Woitier, *Le Figaro*, 23 octobre 2015.
- « Vincent Bolloré se comporte avec nous comme un activiste », interview d'Yves Guillemot, PDG d'Ubisoft, par Sandrine Cassini et Fabienne Schmitt, *Les Echos*, 29 octobre 2015.
- « Face à Vivendi, la difficile équation d'Ubisoft et de Gameloft », Sandrine Cassini et N.M., *Les Echos*, 30 octobre 2015.
- « Le patron d'Ubisoft contre-attaque face à l'arrivée de Vivendi dans son capital », Chloé Woitier, *Le Figaro*, 30 octobre 2015.
- « Xavier Niel s'invite au capital de Telecom Italia face à Vincent Bolloré », Fabienne Schmitt et Nicolas Madelaine, *Les Echos*, 30 octobre 2015.
- « Xavier Niel défie Vincent Bolloré chez Telecom Italia », Enguérand Renault, *Le Figaro*, 30 octobre 2015.
- « Sous pression, Ubisoft cherche la riposte à Vivendi », William Audureau, Sarah Belouezzane, Alexandre Piquard, *Le Monde*, 6 novembre 2015.
- « Telecom Italia freine les velléités de Vivendi et de Niel », Fabienne Schmitt, *Les Echos*, 9 novembre 2015.
- « Vivendi chahuté par les investisseurs », Nicolas Madelaine, *Les Echos*, 12 novembre 2015.
- « Vivendi restera minoritaire dans le groupe Banijay-Zodiak », *Les Echos*, 16 novembre 2015.
- « Vincent Bolloré veut asseoir son emprise sur Telecom Italia », Fabienne Schmitt et Olivier Tossier, *Les Echos*, 17 novembre 2015.
- « Vivendi inquiète les fonds actionnaires de Telecom Italia », R.G., *Les Echos*, 23 novembre 2015.
- « Les actionnaires divisés à la veille de l'assemblée générale de Telecom Italia », Olivier Tossier, *Les Echos*, 4 décembre 2015.
- « Gameloft : dernier coup de semonce de Vivendi avant l'OPA », *Les Echos*, 8 décembre 2015.

- « Telecom Italia, la proie européenne de choix », Fabienne Schmitt, *Les Echos*, 10 décembre 2015.
- « Telecom Italia : Vivendi hausse le ton », Fabienne Schmitt, *Les Echos*, 15 décembre 2015.
- « Vivendi impose sa loi chez Telecom Italia », Elsa Bembaron, *Le Figaro*, 16 décembre 2015.
- « Vivendi rafle la mise chez Telecom Italia », Olivier Tosseri, *Les Echos*, 16 décembre 2015.
- « Vivendi achète Radionomy », *Les Echos*, 18 décembre 2015.

Categorie

1. Les acteurs globaux

date créée

mai 2016

Auteur

alexandrejoux